Rapport analytique

Janvier-Décembre 2025

Point d'entrée Adré, arrivée des nouveaux réfugiés au Tchad. ©Unhcr/Aristophane Ngounoune 2025

Le monitoring P21, dans le cadre du suivi aux frontières, est un dispositif systématique de collecte et d'analyse de données visant à documenter les mouvements transfrontaliers, les profils des personnes arrivant, les risques de protection et les violations des droits humains, afin d'orienter la réponse humanitaire et les actions de protection.

Sources de données

CRT : Croix Rouge du Tchad
CIAUD : Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement
UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

PROJET 21

Monitoring des Frontières – Rapport annuel 2025

Tchad- Urgence Soudanaise

Sommaire

1. Contexte général et cadre d'analyse 2
2. Cadre méthodologique 3
3. Profils des nouveaux arrivants et dynamiques de déplacement 4
   - 3.1. Profils des nouveaux arrivants 4
   - 3.2. Raisons du déplacement 4
4. Les risques liés au déplacement forcé 5
   - 4.1. Violations et dangers rencontrés 5
   - 4.2. Evolution des risques 5
5. Fragmentation familiale et vulnérabilités associées 6
6. Besoins essentiels et stratégies de survie 6
7. Protection spécifique : VBG et protection de l'enfant 7
   - 7.1. Violence basée sur le genre 7
   - 7.2. Protection de l'enfant 7
8. Documentation et protection légale 8
9. Lecture transversale et implications programmatiques 8
10. Liens 9

Contacts

Antony Abogi : *Deputy Representative, N'Djamena, abogi@unhcr.org*
Moulaye Aidara : *Senior Protection Officer, N'Djamena, aidara@unhcr.org*
Safi Ilunga : *Senior Protection Officer, Abéché, ilungal@unhcr.org*
Armand N'dri : *Associate Info. Management Officer, N'Djamena, ndri@unhcr.org*

1. Contexte général et cadre d'analyse

La crise soudanaise, entrée en 2025 dans sa troisième année, continue d'avoir des conséquences humanitaires et de protection profonds, durables et cumulés. Le conflit armé, initialement marqué par des affrontements dans des zones ciblées, s'est progressivement transformé en une crise systémique affectant l'ensemble du tissu social, économique et institutionnel du pays. L'effondrement des mécanismes de protection sociaux et étatiques et la multiplication des groupes armés ont considérablement réduit les marges de sécurité des populations civiles.

Dans ce contexte, les déplacements observés vers l'Est du Tchad ne traduisent plus uniquement une fuite face à des combats immédiats, mais relèvent de stratégies de survie différées, souvent mises en œuvre après l'épuisement total des ressources disponibles.

Les 35099 ménages (nouveaux arrivants) interrogés tout au long de l'année 2025, reflètent cette réalité. Leurs parcours sont marqués par des expositions prolongées à la violence, une dégradation avancée de leurs moyens de subsistance et une fragmentation accrue des structures familiales.

Du côté tchadien, les provinces de l'est dont le Ouaddaï, l' Est, le Wadi Fira et Sila accueillent ces flux dans un environnement déjà fragilisé par des vulnérabilités structurelles.

Les points d'entrée et sites de transit sont devenus des espaces centraux de protection, où s'articulent urgence immédiate et besoins à moyen terme.

Les activités de monitoring P21 au niveau de la zone frontalière s'inscrit ainsi comme un outil stratégique permettant de documenter, dès les premières phases d'arrivée, les dynamiques de protection.

Graphique 1 : Carte de l'Est du Tchad

2. Cadre méthodologique

Cette analyse repose sur les données consolidées dans le cadre des activités de monitoring aux frontières du Projet 21 (P21), collectées entre janvier et décembre 2025. Ces données proviennent de 35099 ménages (107574 individus), interrogés aux points d'entrée et dans les sites de transit de l'Est du Tchad, soit 61 % des ménages arrivés au cours de l'année.

Les entretiens sont conduits quelques jours après l'arrivée (entre 1 à 3 jours), ce qui permet de capter des perceptions encore fortement influencées par l'expérience récente de la fuite.

Le rapport s'appuie sur une double approche analytique complémentaire.

D'une part, il propose une lecture annuelle consolidée, visant à dégager les tendances structurelles et les dynamiques de fond caractérisant la situation de protection sur l'ensemble de l'année.

D'autre part, le rapport intègre une analyse comparative trimestrielle couvrant la période du premier au quatrième trimestre. Cette approche permet d'identifier les variations et les inflexions observées au fil du temps, en lien avec l'évolution du contexte sécuritaire et humanitaire, ainsi qu'avec les modalités de déplacement et d'installation des réfugiés soudanais nouvellement arrivés au Tchad.

Nouveaux arrivants sur le site spontané de Korabo/Birak en attente de relocalisation vers le site aménagé de Marassabré (province du Wadi-Fira). *©UNHCR/Bienvenu Daldigue-2025*

3. Profils des nouveaux arrivants et dynamiques de déplacement

3.1. Profils des nouveaux arrivants

Sur l'ensemble de l'année 2025, les femmes chefs de ménages, interrogées aux points d'entrée du Tchad, demeurent majoritaires ; leur proportion fluctuant selon les périodes et pouvant atteindre jusqu'à 85%.

Toutefois, cette prédominance s'atténue nettement au cours du troisième trimestre, au profit d'une augmentation des ménages conduits par des hommes. A partir du mois de juillet, la proportion de chefs de ménage masculins interviewés aux points d'entrée d'Adré Adikong (province du Ouaddaï) progresse de manière significative, atteignant 52%, avant de culminer jusqu'à 73% en août et de progresser à un niveau élevé en septembre (74%).

La faible représentation des ménages dirigés par des hommes au cours des premiers mois de l'année s'explique en grande partie par l'exposition accrue des hommes en âge de combattre aux risques de recrutement forcé et de détention, limitant longtemps leur capacité à franchir les points d'entrée frontaliers du Tchad.

En revanche, l'assouplissement partiel des conditions de traversée observé à partir du troisième trimestre a facilité leur fuite vers le Tchad, d'où l'augmentation de leur représentation parmi les chefs de ménage interrogés durant ladite période.

3.2. Raisons du déplacement

Les données de 2025 confirment que l'insécurité généralisée due au conflit armé demeure le principal motif des déplacements vers le Tchad. Sur l'ensemble de l'année, 58% des ménages citent ce facteur comme raison principale de leur départ. Cette proportion reste remarquablement stable au fil des trimestres, oscillant entre 53% et 58%, ce qui indique une absence d'amélioration perceptible de la situation sécuritaire au Soudan.

L'analyse trimestrielle montre que les motivations et les modalités de départ évoluent dans le temps. Au premier trimestre, la proportion élevée des fuites à titre préventif (20 %) traduit une anticipation de la dégradation de la situation sécuritaire par les ménages. A partir du deuxième et surtout du troisième trimestre, les facteurs liés au manque d'accès aux opportunités économiques et aux services sociaux de base due à l'insécurité généralisée, gagnent en importance, atteignant jusqu'à 18%. Cette évolution indique que de nombreux ménages ont retardé leur départ jusqu'à l'épuisement total de leurs moyens de survie.

Ainsi, la dynamique de déplacement en 2025 ne se limite pas à une réaction immédiate au conflit, mais reflète une crise prolongée de subsistance et de protection, dans laquelle la fuite devient la dernière option disponible.

4. Les risques liés au déplacement forcé

4.1. Violations et dangers rencontrés

L'un des constats les plus alarmants de l'année 2025 concerne l'ampleur des violations des droits humains subies pendant la fuite. Sur l'ensemble de l'année, 71% des ménages (contre 50% en 2024) déclarent avoir été victimes d'au moins une violation lors de leur déplacement vers le Tchad. Cette proportion atteint un pic au premier trimestre (78%) et reste élevée tout au long de l'année.

Les agressions physiques (31%) et les extorsions de biens (22%) constituent les risques les plus fréquemment rapportés. Les taxes illégales (6%), les arrestations arbitraires (5%) et les violences sexuelles (3%), bien que moins souvent déclarées, sont observées de manière récurrente, indiquant l'existence de pratiques néfastes persistantes, probablement sous-déclarés.

Graphique 2 : Violations pendant le déplacement

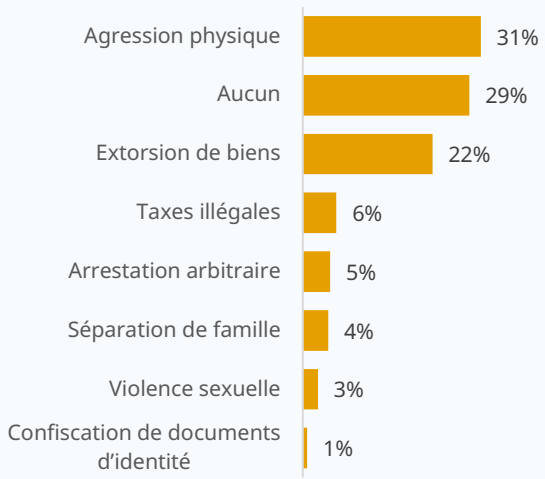

4.2. Evolution des risques

L'analyse des résultats indique que la nature des risques évolue au fil des trimestres. Alors que le premier trimestre est dominé par des formes de violence directe, notamment les agressions physiques (41%), les deuxième et troisième trimestre se caractérisent par une intensification des pratiques de prédation économique (extorsions de biens et taxes illégales dépassant 33%).

Cette dynamique met en évidence la mise en place progressive de mécanismes de contrôle et d'exploitation le long des routes de fuite, exercés par des acteurs tirant profit de la vulnérabilité des populations déplacées. Cette évolution confirme que le parcours de fuite constitue en lui-même un espace de violence prolongée, exposant les personnes déplacées à des risques continus, et non un simple moment de transition vers la sécurité.

Entretien conduit par le HCR la CRT avec les nouveaux arrivants a Adré, *©UNHCR/Bienvenu Daldigue-2025*

5. Fragmentation familiale et vulnérabilités associées

Près de 46% des ménages interrogés en 2025 déclarent avoir des membres de leur famille restés au Soudan, contre 52% en 2024. Cette proportion reste stable pendant l'année, ce qui montre qu'il s'agit d'un phénomène durable et profondément ancré, et non d'une variation temporaire liée à des circonstances ponctuelles.

Le manque de moyens de déplacement, cité par 49 % des ménages, ressort comme la principale cause évoquée, soulignant comment la vulnérabilité accrue contribue à la séparation des familles.

Les craintes d'arrestation arbitraire (15%) et de recrutement forcé (7%) illustrent quant à elles la persistance d'un environnement coercitif empêchant certains membres de fuir.

Cette fragmentation entraîne des répercussions directes sur la protection. Elle intensifie la détresse psychosociale, fragilise les mécanismes de prise en charge, et restreint les perspectives de solutions durables, les décisions de retour ou d'intégration restant étroitement liés à la situation des proches restés dans le pays d'origine.

6. Besoins essentiels et quête de survie

Les besoins prioritaires exprimés par les ménages portent principalement sur des articles indispensables à la reconstitution d'un minimum de conditions de vie dignes, notamment les ustensiles de cuisine (39 %) et le matériel de couchage (39 %), suivis des vêtements (7 %) et du bois de chauffe (6 %).

Ce profil de besoins met en évidence un glissement progressif des priorités des ménages présents dans les sites de transit, passant d'une réponse à l'urgence immédiate vers une logique de stabilisation à court et moyen terme.

Cette évolution reflète la situation de ménages installés depuis les premières phases de l'urgence (notamment sur le site de transit d'Adré) dont plusieurs ne manifestent plus la volonté de quitter un site initialement conçu comme temporaire.

La dynamique observée ne s'explique pas par l'absence d'options de relocalisation ou de solutions durables, mais davantage par un choix stratégique des ménages de rester dans la ville d'Adré. Cette localité est perçue comme un pôle économique majeur de l'Est du Tchad, offrant des opportunités de petits commerces, d'activités journalières et autres…

7. Protection spécifique : VBG et protection de l'enfant

7.1. Violence basée sur le genre : des mécanismes de soutien informels

Les données issues des ménages interviewés dans les sites de transit indiquent que les survivantes et survivants de violences basées sur le genre (VBG) s'appuient principalement sur des réseaux familiaux, de proximité pour obtenir du soutien. En effet, 24% déclarent se tourner vers des membres de la famille et 25% vers des voisins ou des amis, tandis que seuls 11% mentionnent un recours aux ONG ou aux agences onusiennes.

Cette configuration met en évidence une sous-utilisation des services spécialisés de prise en charge des VBG. Cela pourrait probablement être lié à des obstacles persistants en matière de confidentialité a cause de l'insuffisance des espaces surs, de stigmatisation et d'accès physique aux services, ce qui accroît le risque d'une prise en charge inadéquate ou tardive des survivant(e)s.

Entretien conduit par la CRT avec les nouveaux réfugiés soudanais à la frontière de Tine (Wadi Fira), ©***CRT/2025***

7.2. Protection de l'enfant : déscolarisation et risques accrus

La situation des enfants demeure particulièrement préoccupante. En 2025, 67 % des ménages déclarent que leurs enfants sont déscolarisés en raison de la crise, alors que 54 % indiquent avoir des enfants en âge scolaire. Cette déscolarisation massive et persistante constitue un facteur aggravant majeur des risques de protection, notamment l'exposition accrue au travail des enfants, aux mariages précoces, tout en contribuant indirectement à des situations de séparation familiale dans un contexte de déplacement prolongé.

Quant aux données relatives à la présence d'enfants non-accompagnés ou séparés (ENA/ES), 8 % des ménages déclarent la présence d'au moins un ENA/ES, révélant des dynamiques de fragmentation familiale liées aux conditions de fuite et aux violences subies avant et pendant le déplacement. Bien que minoritaire en proportion, ce taux reste hautement préoccupant au regard de la vulnérabilité de ces enfants, souvent exposés à des risques multiples d'abus, d'exploitation et de négligence.

Graphique 3 : Présence ENA/ES

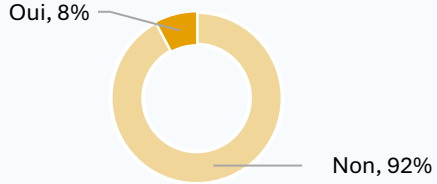

8. Documentation et protection légale

La documentation apparaît comme l'un des enjeux transversaux majeurs de protection en 2025. Plus de 54% des ménages interviewés ne possèdent aucun document individuel, tandis que 37% disposent d'une carte d'identité ou document assimilé et seulement 9% d'un acte de naissance.

La perte ou destruction des documents lors de la fuite constitue la principale raison invoquée (57% brûlés, 34% égarés).

Ce déficit documentaire, accroît les risques d'abus lors du déplacement vers le Tchad.

Le séjour prolongé dans les sites de transit, notamment à Adré (plus de 230000 arrivants depuis 2023), accentue les vulnérabilités juridiques; la perte de documents d'identité et la non-déclaration des naissances exposent les enfants nés en exil et les ménages sans preuve de nationalité à un risque accru d'apatridie.

9. Lecture transversale et implications programmatiques

L'analyse annuelle met en évidence une crise de protection qui ne s'atténue pas, mais se transforme. Si la violence liée au conflit continue de provoquer des départs. Les conséquences qui en découlent dont le manque d'accès aux opportunités économiques et services de base pousse également de nombreux ménages à quitter leur zone de résidence, mais plus tardivement, après l'épuisement de leurs ressources de survie. Ces départs tardifs concernent des ménages particulièrement vulnérables et les exposent à des risques accrus tout au long de leur fuite.

Les comparaisons trimestrielles indiquent que, malgré les fluctuations dans le nombre d'entretiens réalisés, les niveaux de vulnérabilité restent toujours élevés, traduisant une crise désormais structurelle dans l'Est du Tchad.

Dans ce contexte, les résultats du monitoring P21 aux frontières en 2025 montrent que la réponse humanitaire ne peut pas se limiter à l'accueil et à la gestion des arrivées. Elle doit également intégrer une approche de protection pensée pour le moyen terme, adaptée à une crise qui s'installe dans la durée.

La persistance des ratios élevés de violence, de séparation fréquente des familles, de saturation des sites de transit et de difficultés d'accès aux documents d'identité souligne la nécessité et ou la continuité de réponses substantielles, structurées et mieux coordonnées. Ces réponses doivent être mises en œuvre aussi bien aux points d'entrée que dans les zones d'accueil, afin de répondre efficacement dans la durée aux besoins de protection des populations affectées.

10. Liens utiles

Résultats Monitoring des frontières P21 |	https://bit.ly/BorderMonitoring-SdnEmergency
Résultats Monitoring Protection P21 |	https://bit.ly/MonitoringP21-Tchad
Cartographie des associations des réfugiés (RLO) |	https://bit.ly/tchad-RLOs_2025
Formulaire d'évaluations des produits P21 |	https://bit.ly/EvaluationProduitsP21-Tchad
Portail des données opérationnelles (UNHCR) |	https://data.unhcr.org/en/country/tcd
Plateforme de coordination Urgence Soudanaise |	https://new.ajala.app/index.php

Jorge Olague, chef de section partenariat avec le secteur privé du HCR, échangeant avec des enfants réfugiés nouvellement arrivés à la frontière d'Adré (Ouaddaï). ©***UNHCR/Bienvenu Daldigue-2025***